

Présentation de la démarche de désimperméabilisation des sols

S-CoT de la Narbonnaise

Aura Penloup

Chargée de mission planification,
Service Urbanisme, Pôle aménagement durable du territoire

Grand Narbonne Communauté d'Agglomération

a.penloup@legrandnarbonne.com

Planifier la désimperméabilisation avec le SCoT

3.4.2 Anticiper la gestion des risques inondation et littoraux par une stratégie de recomposition spatiale

Prescription : « Lors des opérations de renouvellement urbain (...) **les collectivités doivent mener une réflexion sur les opportunités de désimperméabilisation.** »

Outre l'intérêt hydraulique, la désimperméabilisation peut donner l'occasion aux collectivités

de repenser la configuration spatiale de leur territoire en traitant notamment certains secteurs imperméabilisés (parkings, places, toits, voiries), en particulier ceux laissés à l'abandon, ainsi qu'en redonnant un contexte plus favorable à la nature en ville et à ses bienfaits. Il s'agit également de réduire les pressions sur les réseaux d'assainissement ainsi que les risques liés aux ruissellements pluviaux. »

Recommandation : **Etudier la faisabilité de compensation des surfaces imperméabilisées**

Si une ouverture à l'urbanisation avec imperméabilisation est prévue par les documents d'urbanisme, le SDAGE demande que des efforts soient faits « en compensation », afin de **désimperméabiliser des espaces aménagés existants**. Sous réserve de capacités techniques suffisantes en matière d'infiltration des sols, **la surface cumulée des projets de désimperméabilisation doit viser à atteindre 150 % de la nouvelle surface imperméabilisée**. Ces surfaces « à compenser » seront donc d'autant plus réduites que des actions auront été mises en place en amont pour « éviter » toute imperméabilisation et réduire l'impact des aménagements nouveaux.

Et accompagnement par Grand Narbonne pour PLU des communes (avis PPA)



De la planification aux projets opérationnels

Présentation des résultats de l'étude CEREMA aux élus Grand Narbonne et aux Communes

Intégration des résultats étude CEREMA dans SIG Grand Narbonne

Proposition en 2020 aux 37 communes du Grand Narbonne d'un accompagnement pour **étudier la faisabilité de projets de désimperméabilisation de places et cours d'écoles**

Des **aménagements déjà réalisés** à Narbonne et Leucate

2 **projets déjà avancés** à Gruissan et Fleury d'Aude

5 **projets étudiés** en 2020 à Bize-Minervois, Névian, Roquefort-des-Corbières, Cuxac d'Aude et Vinassan



Accompagner des projets opérationnels

En 2020 : un **groupement pluridisciplinaire** :
hydraulique, sols, urbanisme, aménagement, biodiversité

Etude de faisabilité :

- Calcul des **volumes d'eau** à infiltrer
- Tests de **perméabilité**
- Choix des **revêtements et des plantes** selon usages
- Calcul des **dépenses éligibles** aux financements
Agence de l'Eau RMC et Département de l'Aude
(max 80%). Dépôt des dossiers de demandes de subvention

En 2021 : lancement d'un nouveau marché avec un **lot technique** et un lot **animation et communication** pour accompagner de nouveaux projets
Avec le **soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau RMC**



PALETTE
VÉGÉTALE
SQUARES
ET ÉCOLES



Contrat de
Transition
Écologique



Ecole maternelle Yvan Pélissier, Cuxac d'Aude 2021 : avant, pendant et après travaux en 2021



Conclusion



De la planification (SCOT et PLU) à l'aménagement :
une **vision globale et une politique des petits pas**, construire projet par projet

Des **opportunités** à mobiliser au profit d'opérations emblématiques
Des gains à valoriser (santé, bien-être, cadre de vie)

Des besoins d'ingénierie **multidisciplinaire** : hydraulicien, urbaniste, architecte, paysagiste, écologue, géotechnique.

Associer les **usagers** à la conception des projets

Partager les expériences pour progresser ensemble